

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à quatre ans, son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) et de 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis) avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 10% par an.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays G4 Global Treasury – EUR/GBP/USD/JPY only Total Return Index Hedged EUR (notionnel échu et coupons réinvestis). Leur définition exacte est disponible dans le prospectus complet.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des titres de capital, titres de créance (souverain, entreprises, investment grade, high yield - à caractère spéculatif) et des instruments monétaires ayant trait à toutes zones géographiques (y compris pays émergents) et libellés en toutes devises.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue directement et indirectement en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

Actions : de 20% à 80% de l'actif net

Obligations : de 0% à 80% de l'actif net

Instruments monétaires : de 0% à 80% de l'actif net

Matières premières (hors agricole) : de 0% à 20% de l'actif net.

Aucune contrainte sectorielle et/ou géographique, sauf sur les pays émergents qui pourront être utilisés dans une fourchette allant de 0% à 20% de l'actif net. Les actions peuvent être de toutes capitalisations.

Le gérant pourra investir sur des actifs libellés en devises, mais également prendre des positions sur devises dans le cadre de la

réalisation de l'objectif de gestion. De par son univers d'investissement, la gestion pourra directement ou indirectement (au travers des OPC sélectionnés et instruments dérivés) investir sur des actifs en devises. Si la vocation du Fonds n'est pas de s'exposer structurellement au risque de change, il pourra néanmoins, dans le cadre de la réalisation de l'objectif de gestion, être exposé entre 0% et 50% de son actif net au risque de changes, de quelques jours à plusieurs mois, en fonction des contextes macro-économiques.

Le gérant limitera également ses investissements via des OPC, des titres vifs et des instruments dérivés, sur les stratégies alternatives à 20% de l'actif net. (Event Driven/ Situations Spéciales ; Relative Value/Valeur relative ; Global Macro/Stratégies macro-économiques/opportunistes - Credit arbitrage/Arbitrage crédit ; Long/Short Equity /Stratégie actions long/short ; Multi stratégies ...).

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur une approche qualitative (scénarios d'évolution des marchés et de leur degré de probabilité à partir de prévisions macro-économiques) et sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Cette allocation quantitative a pour but de fournir une définition de l'allocation d'actifs optimale entre les différentes classes d'actifs en fonction des scénarios sus-définis, des volatilités et des corrélations de chaque classe d'actifs, ainsi que d'autres facteurs de risques dont la liste peut évoluer au cours du temps. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures mais uniquement notamment sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs.

Cette allocation stratégique devra se faire dans le respect de l'objectif de maintenir une volatilité du Fonds en deçà de 10% par an et une sensibilité aux risque de taux d'intérêt comprise entre -2 et +6.

En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique. L'ajustement qui en résulte peut se faire par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers. Cet ajustement permet également au gérant de poursuivre l'objectif de maintien de la volatilité du portefeuille en deçà de 10%.

Sur cette base, le gérant procède à la sélection des titres et OPC et/ou des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein de l'univers d'investissement. Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire.

La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Il peut donc recourir aux dérivés actions, de change, de taux, de crédit et de matières premières. Sur ces marchés, le Fonds peut intervenir tant en couverture qu'en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps et total return swap (y compris CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS) et Change à terme.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

L'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Les parts R USD ne sont quant à elles pas couvertes et sont donc exposées au risque de variation du dollar face aux autres devises détenues dans l'OPCVM.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution de ces titres peut en conséquence être volatile.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs publics ou privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque de modèle

Le processus de gestion de l'OPCVM repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaire servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de volatilité

La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés actions.

Risque lié à l'exposition du Fonds aux matières premières

L'exposition aux matières premières est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de contrats à terme de matières premières (hors agricole) éligibles c'est-à-dire constitués de différentes matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production courant et à venir voire au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande de la matière première considérée, autrement dit modifier la rareté attendue de cette dernière sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières (hors agricole) pourront en

revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, notamment géopolitique, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 02 janvier 2018, création des parts RF.
Puis, au 11 janvier 2018, création des parts N.
Enfin, création des parts R USD le 14 mai 2018.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

A compter du 07 décembre 2017, la classification Diversifiée étant supprimée au 31 décembre 2017, cette dernière n'apparaît plus dans le prospectus. Aucune modification quant à la stratégie et les règles de gestion du Fonds.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 29/12/2017 au 29/06/2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	1 916 701,50
Autres actifs détenus par l'OPC	19 348 582,49
Total des actifs détenus par l'OPC	21 265 283,99
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-253 152,06
Total des passifs	-253 152,06
Valeur nette d'inventaire	21 012 131,93

Evolution de l'actif net

	29/06/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF NET						
en EUR	21 012 131,93	9 954 349,78	8 236 201,61	8 279 954,72	7 617 172,26	7 824 755,21
Nombre de titres						
Catégorie de parts R	68 891,0803	68 705,5826 ⁽¹⁾	6 111,1925	6 381,2941	6 419,4000	7 275,1500
Catégorie de parts N	119 184,5689	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF	1,0000	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD	1,0000	-	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts R EUR	140,20	144,88 ⁽²⁾	1 347,72	1 297,53	1 186,58	1 075,54
Catégorie de parts N EUR	95,25 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	97,05 ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	29/06/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Catégorie de parts R USD USD	95,53 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts R EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts R EUR	-	-0,87	-0,30	65,81	75,66	69,66 ⁽³⁾
Catégorie de parts N EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R USD EUR	-	-	-	-	-	-

(1) Le nombre de parts a été multiplié par 10 le 1er février 2017.

(2) La valeur liquidative a été divisée par 10 le 1er février 2017.

(3) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(4) La catégorie de parts N a été créée le 11/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(5) La catégorie de parts RF a été créée le 02/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(6) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 81,82.

(7) La catégorie de parts R USD a été créée le 14/05/2018 avec une valeur nominale de USD 100,00 contrevalorisée à EUR 83,55.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	89,30	88,24
OPC à capital variable	89,30	88,24
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKET BOND I DIS EUR	0,51	0,50
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S&P 500 ETF	0,71	0,70
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR (C)	3,21	3,17
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITS ETF - EUR (C)	3,92	3,87
BDL REMPART EUROPE I	2,12	2,10
BTP TRESORERIE	12,26	12,12
FRANKLIN TEMPI ETON INVESTMT FUNDS EMERGNG MARKETS BND SICAV	0,24	0,24
LEONARDO INV MIURA I	2,39	2,36
LYXOR MSCI EUROPE UCITS ETF FCP	3,10	3,07
MEMNON FUND SHS I EUR SICAV	0,26	0,25
MUZINICH FUNDS - MUZINICH A MERICAYIELD FUND SICAV	1,51	1,49
OFI EURO HIGH YIELD IC	3,17	3,13
OFI FUND EURO LARGE CAP I-C EUR	2,00	1,98
OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN I	3,01	2,97
OFI PRECIOUS METALS I	6,59	6,51
OFI RS LIQUIDITES	18,70	18,48
OFI RS MONETAIRE	11,89	11,75
OSSIAM LUX SICAV-OSSIAM SHILLER BARCLAYS CAPE US SECTOR ETF	9,19	9,09
PIMCO FIXED INCOME SOURCE ETFS PLC-PIMCO SHORT-TERM HIGH Y	0,83	0,82
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	1,71	1,69
SISF EMERG.MKT DBT HEDG.C 2DEC	1,98	1,95
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	16 820 147,65	6 515 733,03
OPC à capital variable	16 820 147,65	6 515 733,03

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris